



Public concerné

Agriculteurs ou salariés d'exploitation intervenant en abattoir de volailles ou de lapins à la ferme des Pays de la Loire.



Durée

1 jour(s) / 7h



Lieux / dates

19/06/2025 > Chambre d'agriculture PdL - Antenne d'Angers

Responsables de stage :

Contacts :

Geraldine DANNENHOFFER

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



FORMATION

Abattage volailles lapins : contrôle ante et post mortem des carcasses en abattoir



Objectifs

- Réaliser les contrôles ante et post mortem
- Identifier les causes d'altération et de défauts des carcasses de volailles et lapins
- Effectuer les retraits totaux ou partiels de carcasses manifestement impropres à la consommation humaine.



Contenu

Connaitre la réglementation sanitaire sur l'abattage des volailles et lapins

- Principaux règlements sur la sécurité sanitaire des aliments et l'organisation de l'inspection des viandes

Connaitre les risques sanitaires en abattoir

Identifier ses responsabilités en matière de contrôle ante et post mortem, de retrait de carcasses et de tri de produits

- Définition des tâches des opérateurs et de leur positionnement face aux services vétérinaires (DDPP)

Savoir réaliser une inspection ante et post mortem

- Les 2 temps de l'inspection ante-mortem : fiche ICA et contrôle des volailles à l'entrée abattoir
- L'inspection post mortem : reconnaissance et gestion des anomalies (lésions, odeur, couleur, viscères...)

Savoir réaliser le tri des sous-produits

- Classification des sous-produits dans les catégories C2 et C3 selon les anomalies identifiées

Réaliser l'évaluation nécessaire à l'obtention de l'attestation



Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges entre participants.
- Epreuve individuelle d'évaluation.



Modalités d'évaluation

- En fin de formation : une évaluation écrite sous forme de QCM avec photos de carcasses est prévue en fin de session.



Modalité pratique



modalités pratiques

- Cette formation est organisée par AVIPOLE formation. La Chambre d'agriculture apporte un appui logistique et met à disposition ses locaux afin de faciliter la réalisation des formations en Pays de La Loire
- En vous inscrivant, vous autorisez la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire à transférer vos coordonnées à AVIPOLE formation qui assure la gestion administrative de la formation et vous enverra une convocation

**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
PAYS DE LA LOIRE